

## Mode offline pour mobile

Récemment, les cartes des zones de tranquillités sont disponibles offline (10x10km, carte à l'échelle 1:25'000 sans tooltip). Le service est actuellement disponible uniquement sur appareils mobiles.

### 1. En mode en ligne sélectionner et télécharger la carte en détail

Appuyez sur les sites [www.zones-de-tranquillite.ch](http://www.zones-de-tranquillite.ch) / [www.respecter-cest-protoger.ch](http://www.respecter-cest-protoger.ch) le bouton noir "télécharger" (en bas à droite) et sélectionnez la section désirée. Assurez-vous d'avoir une connexion internet stable (par exemple Wi-Fi; par carte 50Mo volume de données) et validez le téléchargement avec "ok". Si aucune progression n'est visible, veuillez effacer le cache du navigateur de votre appareil. Désactivez le mode «privé». Attendez la fin du téléchargement et validez avec "ok".

**2. En mode offline:** Les sites [www.zones-de-tranquillite.ch](http://www.zones-de-tranquillite.ch) / [www.respecter-cest-protoger.ch](http://www.respecter-cest-protoger.ch) peuvent maintenant **pas** être ouverts. Entrez [map.geo.admin.ch](http://map.geo.admin.ch) donc dans le navigateur! - Maintenant, vous pouvez accéder au détail de la carte téléchargée. Il suffit de cliquer sur le bouton, qui est rouge maintenant, en bas à droite et sélectionner "Zoomer sur l'étendue".

**3. Effacement de la carte:** La carte peut être supprimée seulement en mode en ligne sur [map.geo.admin.ch](http://map.geo.admin.ch). Il suffit de cliquer sur le bouton rouge en bas à droite et sélectionner "Effacer carte".

Vous trouverez des instructions détaillées sur SlideShare: [Link](#)

